

Appendice 2

à l'annexe 1502.1

- expert-comptable
- ingénieur
- scientifique
 - biologiste
 - biochimiste
 - physicien
 - généticien
 - zoologiste
 - entomologiste
 - géophysicien
 - épidémiologiste
 - pharmacologiste
 - spécialiste des sciences animales
 - agronome
 - spécialiste des sciences laitières
 - spécialiste des sciences avicoles
 - pédologue
- adjoint de recherche (attaché à un établissement d'enseignement postsecondaire)
- médecine/services professionnels connexes
 - médecin (enseignement et/ou recherche seulement)
 - dentiste
 - infirmier, infirmière autorisé(e)
 - vétérinaire
 - technologue médical
 - technologue de laboratoire clinique
- architecte
- avocat
- enseignant
 - collègue
 - université
 - séminaire
- économiste
- travailleur social
- orienteur
- mathématicien (baccalauréat)
- directeur d'hôtel (baccalauréat + 3 années d'expérience)
- bibliothécaire (MLS)
- éleveur
- obtenteur
- horticulteur
- sylviculteur (spécialiste des sciences forestières)
- gestionnaire de parcours (agent de protection des ressources naturelles)
- ingénieur forestier
- journaliste (baccalauréat + 3 années d'expérience)
- nutritionniste
- diététicien
- rédacteur de publications techniques
- analyste de systèmes informatiques